



## **LA REGRESSION SOCIALE NE SE NEGOCIE PAS, ELLE SE COMBAT !**



Le projet du Politique du Président Hervé Morin, en une phrase :

**Travailler plus pour gagner moins avec des conditions de travail dégradées.**

Dans les groupes de travail, pour endormir et occuper les organisations syndicales l'administration nous entraîne sur le terrain des modalités d'organisation des conditions de travail de la nouvelle collectivité.

Pour éviter la grogne et le mécontentement elle ne répond pas à nos questions et interrogations !

Mais la CGT peut aujourd'hui résumer ce qui se profile, ce serait :

### **TRAVAILLER PLUS**

**Entre 14, 40, 48 ou 88 heures de travail en plus selon que l'on travaille dans les lycées ou sur les sites de Rouen ou Caen, c'est ce que veut Hervé Morin !**

La fin de l'annualisation du temps de travail et donc la fin des RTT générées en cas d'absence (39h semaine travaillées / 35h comptabilisées en cas d'absence pour maladie)

Une diminution des droits d'autorisation d'absence.

### **POUR GAGNER MOINS**

**Pas d'alignement du Régime indemnitaire (RI) vers le haut, une simple règle de trois pour répartir l'existant, c'est ce que veut Hervé Morin !**

Une réfaction sur la totalité du Régime indemnitaire dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence maladie.

**Tous les nouveaux arrivants dans la collectivité gagneront moins de RI.**

**Les non-titulaires, s'ils sont recrutés, le seront-ils avec un régime indemnitaire ? Si oui lequel ?**

La collectivité veut mettre en place le Complément Individuel Annuel(CIA), prime au mérite, d'ailleurs avec le consentement des autres syndicats, la CGT est la seule organisation à s'être prononcée catégoriquement contre et le dénoncer !

Si la loi « Notre » nous garantit le maintien de notre revenu. La collectivité prévoit d'instaurer une indemnité compensatrice à titre individuelle pour les agents. Dans quelles conditions ?

Sera-t-elle, comme cela a été évoqué, synonyme d'un blocage d'évolution salariale pendant des années.

Nous pouvons rappeler aussi le blocage du point d'indice par les gouvernements qui se succèdent et la volonté de ce dernier de rétablir un jour de carence en cas de maladie...

### **AVEC DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES**

**Polyvalence, déqualification, dévalorisation, c'est ce que veut Hervé Morin !**

La CGT a voté contre les fiches emplois repères des lycées présentées par l'administration, elle s'est abstenue sur celles des sites !

**C'EST INACCEPTABLE POUR LA CGT**

**LA MOBILISATION S'IMPOSE**

**TOUS EN GREVE LE JEUDI 30 NOVEMBRE**

**Un préavis de grève régional a été déposé pour une durée allant d'une heure à la journée**

Syndicat CGT des personnels du Conseil Régional de Normandie, Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex  
Téléphone : 02 35 52 31 25 Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen Téléphone : 02 31 91 21 82

E Mail : [syndicat.cgt@normandie.fr](mailto:syndicat.cgt@normandie.fr)